

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Tarif de location du studio de la Bussode au Syndicat Mixte des Monts Jura pour l'hébergement d'un saisonnier pour l'été 2025		<u>SEANCE DU 10.06.2025</u> <u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. M.C. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ. <u>Secrétaire de séance</u> : D. JULLIARD <u>Pouvoir</u> : E. LEE donne pouvoir à M. VUILLERMOZ
Date de convocation : 04.06.2025	Nb de conseillers En exercice : 10	
Date d'affichage : 11.06.2025	Présents : 9 Votants : 10	
N° Délibération 01247.2025.06.034	Pouvoir :1	

OBJET : GESTION DES BIENS – Tarif de location du studio de la Bussode au Syndicat Mixte des Monts Jura pour l'hébergement d'un saisonnier pour l'été 2025

Le maire informe l'assemblée que le Syndicat mixte des Monts- Jura (SMMJ) a besoin cette année encore du studio de la Bussode pour héberger un saisonnier pour l'été 2025 (au maximum du 12 mai au 30 septembre 2025).

Le tarif appliqué l'été dernier pour la location du studio était de 300 € par mois.
 Cette année, le conseil municipal propose de reconduire le tarif pratiqué l'an dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le tarif de 300 € par mois pour la location du studio de la Bussode,
- Autorise Madame le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment la convention à signer avec le SMMJ.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 10 (dont 1 pouvoir)
 DELIBERATION N°01247.2025.06.034

Pour extrait d'acte conforme
 Le maire, Martine VIALLET